



16 Boulevard Winston
Churchill
21000 DIJON
03 80 71 52 03

Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org

COMITE DIRECTEUR

Jeudi 30 janvier 2020
BESANCON
Procès-verbal N°6 - 2019/2020

Membres présents : Sylvie AUBRY, Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christine CUENOT, Noëlle GAUDIOT, Martine GREGOIRE, Sylvie JACOB, Jean-Marie JACOTOT, Jenny JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Isabelle LANDRE, Catherine LARCHER, Alexandre LAUMET, Michel MARGUERY, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROSZ, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

Membres excusés : Frédéric BENUCCI, Benjamin BUSTON, Jacky COLLIN, Bernard DEPIERRE, Jean-Luc MARTIN, Benjamin SOUSSIA.

Invités présents : Loïc BEAUVOIR, Nicolas FAURE, Christophe PELLEGRINI.

Invités excusés : Daniel MORIAUX.

M. MARGUERY, en l'absence du Président, M. DEPIERRE, ouvre et mène la séance.

Il remercie M. MEUNIER, Président du comité départemental du Doubs pour son accueil et l'organisation de la réunion.

1- Activités du Président, du Secrétaire général et du Trésorier

M. MARGUERY informe les membres des activités du Président qui a rencontré le président de la FFBB pour évoquer la situation de notre Ligue au niveau des CTS, il a également accueilli et accompagné le Président fédéral lors de sa venue à Dijon et Charnay.

La Ligue a également été représentée lors des réunions de comité directeur du CD 21 et CD25 ainsi qu'à l'inauguration de la nouvelle salle de la Chapelle de Guinchay.

Les dates des réunions à venir sont les suivantes :

- Jeudi 27 février 2020 Bureau
- Vendredi 20 mars 2020 Comité Directeur (CD21)
- Jeudi 30 avril 2020 Bureau
- Jeudi 4 juin 2020 Comité Directeur (CD 39)
- Samedi 27 juin 2020 Assemblée Générale

M. CUENOT informe de la démission de M. ARBAULT de ses fonctions de la Ligue et du Comité Directeur.

Un rappel est effectué sur les notes eFFBB :

- Nouvelle procédure de candidature des clubs pour les équipes U15 et U18 Elites qui doivent dans un premier temps être transmises à la FFBB avant le 15 février.
- Dépôt des documents des structures (statuts, règlement intérieur, PV...) sur leur eFFBB.
- Composition d'une commission pour l'attribution des subventions (ex-CNDS) aux clubs BFC. Celle-ci sera composée du Président de la Ligue, du Trésorier de la Ligue, du Secrétaire Général de la Ligue, (DT et DTR pour le suivi des travaux) et d'un représentant par Comité départemental.

Les orientations ne sont pas encore transmises par la FFBB, mais devraient l'être lors du prochain Bureau Fédéral.

| EFFECTIFS LICENCES <small>30/01/20</small> | | | | | | | | |
|---|--|------------------|----------------|----------------|-------------------|-------------|-------------------------|--|
| | | 2019/2020 | | | | | | |
| | 2018/2019 au 30/01/2020 | M | F | TOTAL | différence | % | Licences OBE | Licences Contact Avenir |
| CD 21 | 3 644 | 2 603 | 1 127 | 3 730 | 86 | 2,36 | 128 | 9 |
| CD 58 | 1 198 | 873 | 390 | 1 263 | 65 | 5,43 | 0 | 0 |
| CD 71 | 4 521 | 2 814 | 1 783 | 4 597 | 76 | 1,68 | 2 298 | 13 |
| CD 89 | 1 646 | 983 | 502 | 1 485 | -161 | -9,78 | 297 | 0 |
| CD 25 | 1 512 | 1 182 | 452 | 1 634 | 122 | 8,07 | 361 | 0 |
| CD 39 | 1 412 | 899 | 536 | 1 435 | 23 | 1,63 | 573 | 0 |
| CD 70/90 | 1 747 | 1 108 | 533 | 1 641 | -106 | -6,07 | 218 | 0 |
| Ligue | 15 680 | 10 462 | 5 323 | 15 785 | 105 | 0,67 | 3 875 | 22 |
| FFBB | 505 918 | 333 804 | 178 179 | 511 983 | 6 065 | 1,20 | 79 523 | 2 839 |

Concernant les finances, les demandes de subventions CRDS 2020 vont être effectuées ainsi que celle pour le développement de la caravane du Basket.

Une demande de transfert des comptes de la caisse du Crédit Mutuel de Montceau vers Dijon est sollicitée.

Le Comité Directeur valide le transfert de caisse.

2- Point sur les commissions

CRO :

Une réunion CRO/CDO étant organisée la veille du Comité Directeur, le compte rendu n'est pas disponible.

A ce stade de la saison, les stages de mi- saison sont organisés. Les stages arbitres CF et R2 CF ont eu lieu à Dijon et celui des OTM a été effectué à Saint Loup Geanges. Ce week-end aura lieu le dernier stage des officiels R1 au CFA du sport.

Une attention particulière doit être portée sur la caisse de péréquation.

Technique (annexe 1) :

Le rapport de la réunion CRJT a été transmis, aucun retour sur celui-ci.

La famille du poliste de Besançon a fait appel de la décision concernant son exclusion. Celle-ci a été reçue et la décision suivante a été rendue. Le joueur n'est pas exclu du Pôle pour ne pas impacter sa scolarité (retour dans son établissement de secteur) mais il ne participera plus aux rencontres ni aux entraînements U15 Elites au sein du club porteur.

Les stages se poursuivent en ce début d'année sur les trois catégories d'âge, U13-U14-U15 et se dérouleront au COM de Mâcon.

Statut de l'entraîneur : la procédure de contrôle se poursuit et les notifications sont transmises aux clubs. À ce jour un seul club a été sanctionné.

Les soirées techniques se déroulent jusqu'au 30 avril 2020.

Sportive :

La commission sportive a effectué un travail sur le calendrier de la seconde phase PNM.

Ce travail permet de réduire la fin du championnat initialement prévue le 20 juin au 6 juin 2020 en fixant les matchs aller-retour dans un ordre inhabituel du calendrier.

Un débat s'engage sur la mise en place de cette proposition sur FBI.

En terme juridique, il faut également prendre toutes les précautions pour disposer d'une procédure d'urgence en cas de réclamation et/ou possibilité d'appel.

La commission sportive va produire un document expliquant la mise en place de ce calendrier modifié.

Les membres du comité directeur valide cette proposition.

Discipline :

Une réunion discipline a eu lieu la semaine dernière. Les dossiers sont traités et notifiés.

La prochaine réunion sera le 11 février notamment pour traiter les FT.

Une notification est envoyée aux clubs et CD concernés.

M. JACOTOT indique qu'à ce jour 295 FT ou FD sans rapport ont été saisies.

Il souligne également que sur des feuilles de matchs départementales les motifs des FT ne sont pas toujours renseignés. Un appel est fait aux Président de CD pour transmettre cette information à leur CDO.

3- Assemblée Générale et colloque (27 juin 2020) par M.MARGUERY

M. MARGUERY indique que deux clubs sont candidats pour l'organisation de l'Assemblée Générale Elective : BC Marsannay et l'EB Fourchambault Nevers.

Une discussion s'engage sur le choix du candidat pour aboutir à un vote à bulletin secret.
Résultat : sur 25 votants, 14 BC Marsannay, 9 EB Fourchambault Nevers et 2 blancs.

Le club du BC Marsannay sera l'hôte de l'AGE.

Le jour de l'Assemblée Générale la mise en place d'un colloque/session d'information est envisagée.
Des pistes de thèmes tel que la Citoyenneté, la nouvelle offre de Licence sont proposés.

M. MARGUERY rappelle que cette Assemblée Générale est électorale et qu'une commission électorale doit être mise en place. A ce titre, la proposition de composition de cette commission est la suivante : M. François CLEMENT et 3 collaborateurs de la Ligue (Frédérique DECHAUME, Loïc BEAUVOIR et Manon BALLON).

Le comité directeur valide la composition de cette commission.

4- Point sur le Challenge Benjamin par M. PELLEGRINI

Un appel à candidature a été effectué pour l'organisation des finales régionales du challenge Benjamin(e).

Pour rappel, l'organisation des finales seront sur les deux secteurs.

Secteur Bourgogne une candidature : DA Dijon

Secteur Franche-Comté : à ce jour pas de candidature. Un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 25 février pour la réception d'éventuelles candidatures.

5- Rassemblement Mini-Basket/Tournoi Michel Moine par Mme JACOTOT (annexe 2)

Organisation (secteur Bourgogne) du rassemblement Mini-Basket le 8 mai 2020, la Ligue a reçu deux candidatures : JDA Dijon et CSBG Autun Morvan.

Organisation (secteur Franche-Comté) du Tournoi Michel Moine, le 14 juin 2020, la Ligue a reçu la candidature de l'AS Valentigney et du CSBG Autun Morvan mais n'étant pas sur le secteur FC.

Le Comité Directeur retient les candidatures des clubs JDA Dijon (4 abstentions) et AS Valentigney.

Des échanges s'instaurent sur les pénalités financières sur ces événements pour les clubs Fédéraux et régionaux ne présentant pas d'équipes.

A titre expérimental, le Comité Directeur valide l'absence d'amende pour les éditions 2020 de ces deux événements et réfléchit à une valorisation des clubs pour l'engagement d'équipes.

6- Charte Citoyenneté par Mme THERAROUZ

Mme THERAROUZ et Mme VALTAT ont participées au forum Citoyen organisé par la FFBB à Avignon.

Mme THERAROUZ en charge du Pole Citoyenneté / Vivre Ensemble devait effectuer la présentation de son projet.

Étant déçue du résultat du vote à bulletin secret concernant l'attribution de l'Assemblée Générale, elle refuse d'effectuer sa présentation.

7- Point sur les camp d'été par M. MARGUERY

L'offre de Noël s'est terminée le 20 janvier 2020.

A ce jour 105 inscriptions sont parvenues à la Ligue.

Des flyers sont disponibles pour la promotion des camps dans les CD et la parution dans Basket Mag commencera au mois de février.

8- Basket 3x3 Point de la situation dans les 7 comités par M. LAUMET

| CD | U13G | U13F | U15G | U15F | U18G | U18F | SG | SF |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|----|----|
| 21 | O | | O | O | O | O | | |
| 25 | O | | O | O | O | O | O | O |
| 39 | O | O | O | | | | | |
| 58 | | | O | | O | | O | |
| 71 | | | | | | | O | |
| 89 | | | O | O | O | O | | |
| 7090 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| TOTAL | 3 | 1 | 5 | 3 | 4 | 3 | 3 | 1 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Nb équipes pour la finale régionale | 6 | 0 | 10 | 6 | 8 | 6 | 6 | 0 |

Un total de 152 équipes sont représentées tous championnats confondus.

Les catégories marquées 0 dans finales régionales signifie qu'il n'y aura pas de finale pour elles (car une seule équipe).

9- Mise en place de la réunion de zone par M. MARGUERY

Afin d'avoir une unicité de lieu (hébergement, restauration, réunion) et une situation géographique convenant le plus aux deux Ligues (BFC/ARA) la réunion de zone aura lieu à Chalon-sur-Saône au sein de l'Ibis Hotel Europe.

Cette réunion de zone aura lieu les 13 et 14 mars prochain avec le programme suivant :

Vendredi 18h 21h : Réunion de zone : coordination des actions du PPF

Samedi 9h 12h30 : Réunion zone : information FFBB

Samedi 9h 12h30 : Réunion des référents Licences des structures.

10- Questions diverses

Le Président de la FFBB sera présent le mercredi 5 février pour des rendez-vous avec les collectivités dans la journée et une réunion avec les clubs à 19h à l'Espace Tabourot de Saint Apollinaire.

Des rappels ont été effectués pour mobiliser les plus grands nombres de clubs et d'élus pour cette réunion.

M. JACOTOT effectue un rappel aux comités départementaux pour qu'ils transmettent leur candidat pour les académiciens. A ce jour seulement deux retours.

Mme VALTAT informe que les candidatures pour le Trophée Femme sur tous les terrains avant le 8 mars 2020.

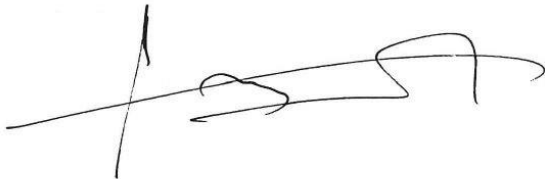
Mme VALTAT aborde l'approche des élections au sein de la Ligue et souhaite que les intentions de chacun soit connues.

M. TAFFINEAU souhaite connaître la date de la réunion mise en place par la FFBB sur le parcours formation soumis à une refonte.

M. FAURE indique que la réunion aura lieu les 18 et 19 mai 2020. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.

Fin de séance 21h45

Prochaine réunion de Bureau le jeudi 27 février 2020 à Dijon



Vice-Président,
Michel MARGUERY



Le Secrétaire Général,
Christian CUENOT

ANNEXE 1

Compte rendu commission CRJT
Mercredi 15 janvier 2020 Dijon

Membres présents : Thierry BERTHEAU, Christian CUENOT, Nicolas FAURE, Sylvie JACOB, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Didier TAFFINEAU, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

Membres excusés : Frédéric BENUCCI, Jacques SIMON (représenté par M. BEYROUTHY), Adeline THERAROZ.
Invités présents : Loïc BEAUVOIR, Georges BEYROUTHY.

M.MARTIN, président de la CRJT, introduit la réunion en annonçant les actualités liées à la commission.

- Pôle Espoirs de Besançon : Une décision a été rendue pour l'exclusion d'un joueur du Pôle. La famille ayant fait une demande d'appel et après avoir été reçue par la commission celle-ci statue sur la conservation du joueur au Pôle Espoirs mais il ne participera plus aux compétitions avec l'équipe U 15 Elites ni aux entraînements du club porteur (AL Lons).

Toutefois tout nouveau manquement sera assorti d'une exclusion.

- Pôle Espoirs : La FFBB par l'intermédiaire de M.ALLARDI effectuera les visites des Pôles Espoirs le mardi 18 février en Bourgogne et le mercredi 19 février en Franche-Comté.

Lors de ces deux jours des soirées techniques seront organisées en salle de cours. Celle-ci pouvant être les deux dernières pour le CD 21 et CD 25, thème Orientation technique DTBN en U13-U15-U18 par M.ALLARDI.

- Candidature challenge Benjamin(e)s : A ce jour pas de retour de club des deux secteurs pour l'accueil de ces finales (pour rappel deux lieux avec une finale sur chaque anciens secteurs le 22 mars). Une relance auprès des clubs va être faite.

• Bilan ETR :

Les élus reviennent sur des points du compte rendu qu'ils ne comprennent pas afin d'avoir des informations sur la situation. (position sur le TDE, prise de décision des élus sur les propositions de l'ETR...)

Ce compte rendu d'ETR a été soumis à approbation par les techniciens qui la compose et ceux-ci ont validé la transcription de leurs ressentis.

La Ligue, les CD ayant leur propre fonctionnement (relation élus/salariés) si nécessaire des points seront fait en interne.

• Cahier des charges U15

Le cahier des charges pour les clubs porteurs U15 Elites a été transmis aux membres pour validation.

Pour rappel dans ce cahier des charges, les structures scolaires sont à Dijon pour le pôle Espoirs de Bourgogne et Besançon pour la Franche-Comté car ces deux villes sont au centre des deux secteurs et les salariés de la Ligue en charge des pôles Espoirs y sont résidents.

Toutefois, tous clubs BFC peut se porter candidat pour l'attribution des équipes U15 Elites.

Celui-ci sera envoyé aux clubs pour candidature.

Ces candidatures seront examinées par une commission composée du :

- Président de la Ligue (M.DEPIERRE)

- Président CRJT (M.MARTIN)
- Trésorier de la Ligue (M.MARGUERY)
- Directeur Technique Régional (M.FAURE)
- Directeur Territorial (M.BEAUVOIR)
- Membre de la CRJT (M.PETITJEAN)
- Membre de la CRJT (M.BERTHEAU)

La commission valide le cahier des charges et la composition de la commission.

Concernant le cahier des charges U18 Elites, celui-ci n'a pu être validé car la Ligue est en attente d'un retour de la FFBB sur le nombre de place et les critères d'attribution de celle-ci.

Réception des éléments via notes eFFBB concernant l'attribution et la procédure de candidature pour clubs porteurs. Nouveauté avec pré-candidature à transmettre à la commission fédérale puis transmission par celle-ci à la Ligue. Par conséquent pour le moment, l'envoi du cahier des charges n'est pas nécessaire.

• **Statut entraîneur** : Mme VALTAT indique que le suivi est effectué. Des clubs ne sont pas en conformité, des courriers ont été adressés pour les informer de leur situation.

Les soirées techniques se poursuivent avec une excellente communication sur ces soirées et le retour des feuilles d'émargement auprès de la Ligue qui permet un contrôle.

• **TIZ U14 du 24 au 26/04/19 et CIS U14 du 26 au 28/06/19 à Mâcon :**

Pour pallier au départ du CTS responsable de la formation du joueur, l'ETR propose de nommer un CTF de ligue responsable d'une catégorie en ce qui concerne la formation du joueur :

U13 : Christophe PELLEGRINI U14 : Éric PETIOT U15 : PM REGNIER

Sur la filière U14 : afin de libérer M.PELLEGRINI lors du TIS U14 (car il faudra 3 cadres de ligues hors STAFF), l'ETR propose que le CTF du 70/90 (volontaire) Georges BEYROUTHY soit en charge des U14 G, avec Patrick MARCILLY

A voir avec le président du CD 70/90 pour accord.

En filles, le staff sera Willem LAURE et Fabien VATERLAUS.

M.BERTHEAU interroge sur la disposition de son CTF. Il souhaite connaître l'occupation, temps pour la mise à disposition 8 jours. Ceci doit être réglé en interne.

Une invitation de la Ligue Grand Est a été effectuée pour participer les 12-13-14 juin au TIS U14 à Mulhouse. Cette participation a dû être inscrite dans le budget donc l'invitation peut être confirmée.

Concernant le TIZ U 14 de Macon, il faut prévoir une prestation médicale pour les sélections.

Une proposition est faite pour une demande au COM de Mâcon si une personne médicale/kiné peut effectuer une permanence 1h30 le matin et l'après-midi. Une demande de devis sera faite.

Cette proposition est validée par la commission.

• **Questions diverses**

Concernant la volonté sur la filière U12 de faire une détection via des tournois supports. Au niveau féminin le Tournoi Milou (1^{er} mai) ne peut accueillir les 7 sélections pour cette année mais seulement 5. Pour la saison prochaine il est noté de faire une préparation/réservation pour accueillir toutes les sélections.

Au niveau masculin le Tournoi Peugeot (2 mai) masculin toutes les sélections peuvent participer.

Fin séance 21h40

Jean-Luc MARTIN,
Président Commission CRJT

ANNEXE 2

Compte-rendu commission mini basket 9 janvier 2020

Présents : Sylvie Valtat, Didier Taffineau, Christian Cuenot, Abdel Iman, Jean-Luc Martin, Sébastien Meunier, Anne Guyon, Jenny Jacotot

Pour les U11M/F date prévue le 8/05/20 Appel à candidature sur le secteur Bourgogne réponse au plus tard le 27/01/20 : en 3X3

Pour les U13M/F, volonté de relancer le Tournoi Michel Moine, date prévue le 14/06/20 Appel à candidature sur le secteur Franche-Comté réponse au plus tard le 27/01/20 : en 4X4

Inscription obligatoire d'une équipe U11 et U13 pour tout club ayant au moins une catégorie évoluant en région ou en nationale et pour les U13 évoluant en région, exception au club n'ayant pas d'équipe U11 ou U13

- Enlever le forum basket du jour de la manifestation

- Vérifier les dispositions financières (subvention de 2700€ par tournoi ?) + dotation de maillots

- Enlever l'aide financière aux équipes engagées

- Pour l'arbitrage, voir avec la CRO si possibilité de mettre des jeunes potentielles régions pour le Tournoi Michel Moine et modifier la phrase telle que suit « Pour profiter de cette journée et dans le cadre de la formation arbitre, chaque club devra amener un arbitre minimum (si possible, un jeune arbitre en formation) »